

ÉDITO | MOUVEMENT DE DÉNONCIATION

Il y a 3 ans, le mouvement #AgressionNonDénoncée conduisait la problématique de la culture du viol sur la place publique. Il est aujourd'hui impossible d'occulter le phénomène, notamment avec la récente vague de dénonciation provoquée par le #moiaussi. Plusieurs se sont étonné(e)s de l'ampleur du phénomène, alors que d'autres se sont demandé s'il était judicieux ou souhaitable d'ajouter leur goutte d'eau à un verre qui déborde déjà et si cette goutte devait prendre corps dans un statut Facebook ou être formulée en plainte officielle. L'événement était-il assez grave pour justifier une dénonciation? Est-il suffisamment banal, assez ou trop choquant pour devenir un statut Facebook? Cette dénonciation, cet aveu fera-t-il du bien? Le moyen est-il bien choisi? N'existe-t-il pas un risque de mettre tous les hommes dans le même panier? Et bien sûr, la victime, toujours sensible au bien-être des autres et douée pour la culpabilité; est-ce qu'il y a un risque de détruire la vie de quelqu'un en dénonçant? Pouvons-nous vraiment parler d'une culture du viol?

À tout cela, je réponds que le moyen choisi pour dénoncer est toujours approprié, qu'il n'est jamais utile de remettre en question la méthode utilisée par une victime qui ose briser le silence et qu'il est malheureusement encore de bon ton de rappeler que l'immense majorité des victimes sont des femmes ainsi que la majorité des agresseurs, des hommes. Qu'il est à propos de nommer *culture du viol* ce phénomène systémique qui fait en sorte qu'autant de femmes puissent joindre leur voix à la vague de dénonciation. Il ne s'agit pas de dire que tous les hommes ont un comportement problématique, il s'agit de reconnaître que nous avons tous et toutes été éduqué(e)s dans une société où il est plus facile pour un homme de parler et pour une femme de se taire. Que les rapports de dominations de genre sont présents partout, tellement qu'il nous est difficile de percevoir les comportements qui y contribuent. Avec les statistiques que nous connaissons au sujet des agressions sexuelles, il est impossible de refuser l'utilisation du mot *culture* comme explication au phénomène, surtout si nous visons des changements.

Mais pardonnez-moi, j'entends que tel ou tel commentaire n'était qu'une blague? Je manque de sens de l'humour? Pourquoi faudrait-il toujours chercher du mal partout? Une petite blague, sans mauvaise intention n'a jamais blessé personne et il faut comprendre le deuxième degré? Le problème, bien sûr, vient du fait que le premier degré existe. Que des femmes doivent se battre tous les jours pour être reconnues comme les égales de l'homme et que lorsque les blagues se moquent sans cesse de celles à qui l'on donne difficilement la parole et des droits, elles servent à perpétuer un système. Évidemment, dans un pays comme le nôtre, les femmes sont reconnues comme égales dans la loi, mais il ne faut pas chercher bien loin pour

s'apercevoir que cela ne se traduit pas partout en égalité de faits. Il nous faudra plus que des dénonciations pour venir à bout du problème, car le fardeau de faire évoluer notre société ne peut reposer que sur les victimes.

Qu'arrive-t-il aux femmes qui parlent, qui dénoncent? Trop souvent, on leur brandira au visage la présomption d'innocence de l'agresseur qu'elles recevront comme autant de présomption de leur mensonge. Ensuite, si l'occasion se présente, on pourra les discréditer, salir leur réputation ou du moins questionner le temps qu'elles ont pris pour dénoncer. On critiquera le fait qu'elles ont gardé contact avec leur agresseur, ou encore, elles pourront se faire dire au tribunal, comme dans le cas du juge Braun, qu'elles devaient être «un peu flattées» de plaire. Malgré toutes ces embûches, les centres d'aide aux victimes d'agressions à caractère sexuel ont vu les demandes d'aide tripler, voire quadrupler depuis l'affaire Weinstein.



À toutes les formes de #moiaussi il est urgent de répondre par #onvouscroit et de rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui brisent le silence. Également, aux victimes qui choisiront de ne pas parler, il faut ap-

porter réconfort et éviter de les culpabiliser davantage. Il faut choisir de nous lever pour dénoncer chaque mot et chaque geste qui encourage la culture de domination des hommes sur les femmes. Ce travail est celui de toutes les personnes qui prennent conscience du problème. Nous vivons dans une société où les rôles sont divisés par le genre et où, ne l'oublions pas, les femmes sont reconnues comme des personnes depuis moins de 100 ans. Célébrons le chemin qui a été fait, mais n'oublions pas celui qu'il nous reste à faire. Dans une société où un homme emblématique de la culture du viol se fait élire comme président des États-Unis, où des hommes comme Martineau peuvent ridiculiser en toute impunité un mouvement de dénonciation en lui opposant un violent #DenonceTaSalope et où Éric Duhaime compare à la radio le viol d'une femme au vol d'une voiture dont on aurait laissé les portes débarrées, il faudra plus que l'ajout de quelques heures de cours d'éducation sexuelle pour arriver à une solution, c'est tout un système qu'il faut repenser.

Il serait étonnant qu'un milieu avec une aussi grande proportion de femmes que celui de l'enseignement soit exempt de problématiques reliées au harcèlement ou à l'agression sexuelle. Réagissons, choisissons tous les jours de porter nos lunettes féministes pour lutter contre les inégalités. Enseignons à nos élèves, nos enfants et parfois à nos collègues l'importance d'accorder l'égalité des chances et des droits pour toutes et pour tous et l'importance cruciale du consentement, partout, tout le temps.

BILLET | LE PLUS FOU

Depuis les dernières semaines, c'est franchement attristant de lire les manchettes des journaux. Plusieurs questions nous viennent en tête et veulent s'exprimer. C'est une avalanche de dénonciation de toutes sortes - c'est pas mal fou! -, des dénonciations d'actes répréhensibles posés par plusieurs personnes connues et privilégiées. On peut bien sûr s'en faire avec les conséquences économiques qui pénaliseront monétairement des personnes de l'entourage des agresseurs, alors que celles-ci n'ont rien à voir avec les gestes posés. On s'en fait avec de l'argent. Il y aura toujours quelqu'un qui prendra la place laissée dans l'industrie du rire. C'est assez superficiel de s'en faire avec de l'argent. On accorde encore de l'attention aux mêmes personnes. Les victimes directement touchées, on veut moins en parler. Alors on parle du principal intéressé ou des dommages collatéraux que subira l'industrie.

Soit dit en passant, qu'on soit homme, femme ou les deux à la fois, il reste qu'il y a des victimes dont on devrait prendre soin. Tout le monde en parle, mais qu'est-ce qu'on fait concrètement pour ces personnes? En prend-on vraiment soin? On peut se poser la question. Est-ce qu'on prend soin les uns des autres? Est-ce que nous sommes en bonne santé mentale? Curieux hasard, cette année pour le rassemblement des personnes déléguées syndicales de la FAE, le thème est la santé mentale chez les enseignant(e)s. Ce rassemblement aura lieu le 22 novembre prochain. Il m'apparaît impératif de discuter de cette thématique entre délégué(e)s et pourquoi pas entre personnes concernées par le fléau des agressions. Autant d'agressions, c'est assez fou quand on y pense!

Que les agressions soient verbales, physiques ou sexuelles, on peut se demander dans quel état mental sont les agresseurs? Qu'est-ce qui pousse un individu à utiliser une autre personne comme un objet? Dans l'agression, il y a une personne qui perd contact avec la réalité. Elle occulte que la personne devant soi a des sentiments, des émotions, un passé et un futur. Ce que l'objet n'a pas... C'est là le questionnement sur la santé

mentale de la personne qui menace ou brutalise une personne devant soi. Quand on parle de santé mentale, il y a toujours un passé au futur. Quel sens peut-on donner aux menaces, à la hargne et à la violence? Et attention, quel sens fait la personne agressée avec son vécu s'il se répète une fois, deux, trois fois et puis tous les jours tant qu'à y être. Puis pourquoi ça ne s'intensifierait pas?

Quand on parle du silence des victimes d'agressions, ça commence dans un temps qui est le présent. Un temps qui deviendra au fil des jours, un passé et qui déterminera un futur. Oui, le plus fou, c'est le silence de la victime qui se sent coupable. Le plus fou, c'est aussi le silence de la victime qui finit par croire au fil des jours qu'elle doit bien le mériter parce que ça recommence toujours. Le plus fou, c'est le silence de la personne qui commet des méfaits et qui se sait coupable. Le plus fou, c'est la personne qui continue jour après jour de dominer sa victime en la réduisant au silence. Puis à force de la réduire au silence, la personne ayant subi tant de violence est un peu plus sensible, un peu trop sensible. Tellement brisée qu'un déséquilibre se produit dans le sens qui est donné aux gestes d'autrui.

Le plus fou, ce n'est pas toujours celui ou celle qu'on pense! Je nous encourage à prendre soin les uns des autres, les uns des autres.

N'oublions pas que nous sommes des modèles puissants pour nos élèves. Nous avons la chance d'ouvrir le monde à la vie par l'exemple que nous sommes, à tous les jours, dans nos écoles. Ne prenons ni nos élèves, ni nos collègues pour des objets. Soyons présent(e)s où nous sommes avec le respect et l'ouverture que nous nous devons à nous-mêmes et aux autres. Respectons ceux ou celles qui parlent. Respectons ceux ou celles qui gardent le silence. Le plus fou serait que nous n'en parlions pas!

■ Brigitte Bienvenue | brigittebienvenue@sepi.qc.ca
Responsable du dossier LGTB+

INFO | COQUELICOT BLANC

Jusqu'au 11 novembre, portons le coquelicot blanc pour faire échec à la guerre et au militarisme!

Le coquelicot blanc est porté en souvenir de toutes les victimes de la guerre, militaires et civiles, de toutes les personnes tuées, blessées, emprisonnées, déplacées, réfugiées, violées.

L'idée du port d'un coquelicot blanc a commencé à germer en Angleterre en 1926.

Nous savons que les guerres du 20^e siècle ont causé la mort de plus de 200 millions de personnes. Et nous constatons, depuis

plusieurs années, la recrudescence du militarisme au Canada. C'est pour marquer notre opposition collective à cette montée du militarisme ici même que le Collectif Échec à la guerre a décidé de lancer, en 2011, sa première campagne annuelle du coquelicot blanc au Québec.



■ Source: Collectif Échec à la guerre

INFO | RÉCUPÉRATION DE VOTRE TEMPS : RENCONTRES DE PARENTS / DIX RENCONTRES COLLECTIVES

On oublie trop souvent dans les milieux qu'il existe des dispositions encadrant la récupération du temps supplémentaire effectué pour les 3 premières rencontres de parents et les 10 rencontres collectives (8-5.02 E) Entente nationale). Le temps requis pour ces 10 rencontres¹ et les 3 premières réunions avec les parents est considéré comme du travail de nature personnelle (TNP) et ne peut être annualisé. Ainsi, la semaine où une rencontre collective ou une réunion de parents se tient, l'enseignant diminue son temps de présence obligatoire à l'école pour le TNP dans la même semaine ou la ou les semaines suivantes.

Comment faire les modifications à votre TNP afin de vous compenser? Vous devez aviser votre direction de ce changement à caractère occasionnel en lui transmettant un préavis d'au moins 24 heures (8-5.02 F) 2) iii) Entente nationale). Par exemple, vous avez une rencontre collective, le lundi, d'une durée de 2 heures 30 minutes. Le mardi, en rentrant au travail, vous avisez votre direction **par courriel** des moments où vous serez absent ou en période libre au cours des prochains

jours ou semaines jusqu'à récupération totale du temps de 2 heures 30 minutes. Le motif: récupération du temps passé en rencontre collective. Il en est de même pour les 3 premières rencontres de parents.

Par ailleurs, souvenons-nous qu'au-delà des 3 premières rencontres de parents, la direction doit réduire votre tâche complémentaire dans les jours ou semaines suivantes pour l'équivalent du temps fait pour la préparation et la rencontre d'un ou de plusieurs parents. En raison des dispositions de l'Entente locale (art. 8-5.05), la compensation devra se faire sur un des éléments demandés au point c) de votre tâche complémentaire, soit les réunions ou rencontres (ou autre travail) fixées par la direction.

■ Sophie Fabris | sophiefabris@sepi.qc.ca
■ Josiane Gratton | josianegratton@sepi.qc.ca

¹ Ces 10 rencontres collectives sont toutes rencontres de 2 profs ou plus, demandées par la direction, qui ne sont pas prévues dans la tâche complémentaire.

INFO | QUIZZ À BÂBORD!

Vous avez pris le temps de feuilleter votre revue À bâbord? Nous vous suggérons fortement de prendre le temps de jeter un œil sur le texte de Wilfried Cordeau, conseiller à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), au sujet du cours d'économie qui est implanté en 5^e secondaire. Peut-être aurez-vous également envie d'en apprendre sur les mouvements syndicalistes révolutionnaires ou les luttes féministes pour finalement plonger dans l'excellent dossier sur la transition écologique?

Pour vous donner envie de feuilleter les pages de la revue, le SEPÎ offrira un prix à 3 personnes qui répondront correctement à la question suivante:

À quel débat faisait référence Simone Veil lorsqu'elle a déclaré «Je n'ai jamais senti autant de haine, une vraie haine, une haine qui veut tuer»?

Envoyez votre réponse à courrier@sepi.qc.ca d'ici le 17 novembre 2017. Nous effectuerons un tirage parmi les bonnes réponses et les 3 personnes gagnantes pourront choisir parmi les prix suivants:

- Un abonnement d'un an, 5 numéros, à la revue À bâbord!, d'une valeur de 50\$
- Un livre au choix des Éditions Écosociété, d'une valeur d'environ 30\$
- Un des livres présentés dans la section *Quelques recensions* aux pages 65 à 78 du dernier numéro de la revue À bâbord!
- 25\$ en bon d'achat dans une librairie indépendante de Montréal
- 25\$ en bon d'achat chez Boston Pizza

Tentez votre chance!

■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca



INFO | QUESTIONS D'ABSENCES ET DE REMPLACEMENTS AU PRÉSCOLAIRE/PRIMAIRE

Au préscolaire/primaire, alors que les titulaires sont en sortie, ce sont les spécialistes qui, souvent, se retrouvent devant une classe vide

Ces spécialistes, dont la tâche éducative est toujours hyper chargée en cours et leçons, **n'ont pas**, par la suite, **à s'organiser avec les titulaires pour leur remettre** «leur période de spécialiste». C'est fort simple à comprendre.

Le/la titulaire qui part en sortie ou activité comptabilisera dans la portion «activités étudiantes» de sa tâche les minutes faites en surplus ce jour-là. Il/elle aura donc déjà reçu compensation pour cette période initialement prévue pour l'enseignement d'une spécialité. Que le/la spécialiste lui remette cette période équivaldrait à compenser deux fois le/la titulaire pour le même temps supplémentaire passé en présence d'élèves.

Que feront ces profs spécialistes pendant cette ou ces périodes libres ? Ils en profiteront pour se mettre à jour dans le travail professionnel constamment remis sur la pile en raison du manque de temps, la poursuite de planification d'une activité collective, etc. On oublie ou on ignore trop souvent à quel point les profs spécialistes, en raison du nombre de groupes, du manque de locaux, de locaux inadéquats ou de l'itinérance d'un établissement à l'autre, ont une tâche éreintante. Soyons solidaires de ces collègues.

Compensation et remplacement lors d'une sortie éducative

Nous vous rappelons que lorsqu'un(e) enseignant(e) a une période d'enseignement, que ses élèves sont à l'extérieur pour une sortie éducative, qu'il/elle ne les accompagne pas **et** que la direction l'assigne à remplacer l'enseignant(e) qui les accompagne, il/elle doit être compensé(e) puisqu'il/elle est

affecté(e) à de la suppléance, car l'enseignant(e) qui accompagne ses élèves est considéré(e) «absent(e)» au sens de la clause 8-7.11 de l'Entente locale.

Le remplacement devra être rémunéré ainsi :

- au 1/1000^e pour les enseignant(e)s permanent(e)s ainsi que les enseignant(e)s à temps partiel à 100%;
- au taux de la suppléance pour les autres enseignant(e)s.

Nous vous invitons donc à communiquer avec nous dès qu'un(e) enseignant(e) de votre établissement se retrouve dans la situation suivante:

- Il/elle a à son horaire une période d'enseignement;
- Il/elle ne peut enseigner à ses élèves car ils sont à l'extérieur;
- La direction l'assigne à remplacer un(e) des enseignant(e)s qui accompagne ses élèves;
- À la suite du remplacement, il/elle n'est pas rémunéré(e) tel que prévu aux clauses 6-8.02 et 6-7.03 de l'Entente nationale.

Informez-nous rapidement dès qu'une telle situation se produit afin que nous entreprenions les démarches nécessaires au respect de la convention collective.

Veillez prendre note que le même raisonnement s'applique si on demande à l'enseignant(e) dont les élèves sont en sortie de remplacer un autre collègue qui serait absent(e) pour toute autre raison qu'une sortie avec ses élèves (par exemple : maladie, force majeure, formation).

- Sophie Fabris | sophiefabris@sepi.qc.ca
- Josiane Gratton | josianegratton@sepi.qc.ca

Prenez quelques secondes SVP!

Nous avons besoin de votre aide pour remplir le formulaire «Fini le tripotage de notes», disponible sur la page d'accueil de notre site web ou via ce lien direct : www.sepi.qc.ca/formulaire-tripotage-notes. Il est essentiel que nous puissions dresser un portrait juste de la situation si nous voulons pouvoir la corriger. Merci de votre participation!

■ Chantal Poulin | chantalpoulin@sepi.qc.ca

L'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

FINI LE TRIPOTAGE DE NOTES!

f lafae.qc.ca



© FAE

Le **TODO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI). Tiré à 2600 exemplaires, le **TODO** est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ).

La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.

Commentaires et/ou suggestions

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)

745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9

Tél.: 514-645-4536 | Téléc.: 514-645-6951 | Par courriel: topo@sepi.qc.ca